

**ÉVÉNEMENT ANNUEL
DEPUIS 2017**

Journée Internationale de la Forêt

Association du
Pays de la Vallée de l'Agly

© Association du Pays
de la Vallée de l'Agly

Maître d'ouvrage : Association du Pays de la Vallée de l'Agly (APVA)

PLAN D'ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE DU PAYS DE LA VALLÉE DE L'AGLY

Orientation 2 : Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt

Orientation 4 : Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier

Enjeux CFT : 2.3 Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt

4.1 Communiquer sur les différentes fonctions de la forêt

Contexte :

Depuis 2011, l'Organisation des Nations Unies a souhaité instaurer une journée mettant les forêts à l'honneur : le 21 Mars est ainsi devenu la Journée Internationale des Forêts. Partout dans le monde sont organisées des manifestations pour valoriser, protéger et fêter les forêts. Quatrième pays le plus boisé de l'Union Européenne, la France participe à la Journée Internationale des Forêts. Les forêts du territoire, propices aux activités de loisirs, ne sont pas bien connues des habitants du département et des touristes.

Objectifs :

Faire découvrir la forêt du territoire et ses enjeux aux habitants, aux forestiers et aux élus.

Comment ?

- Réalisation d'animations pour différents publics (professionnels et grand public) avec les partenaires de la Charte Forestière de Territoire ;
- Communication sur les différentes fonctions de la forêt : environnementales, économiques et sociales.



Bénéficiaires directs : Les participant(e)s aux animations : grand public, professionnels et scolaires soit environ 150 personnes par an.

Bénéficiaires indirects : Les habitants du territoire de Charte Forestière de Territoire de la Vallée de l'Agly.

Partenaires : Office National des Forêts (ONF), Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Association Initiation à la Forêt, Cinémaginaire, Association le ROC, Bois énergie 66, SR Bois, Association Teragir, Association Charles Flahault, les Amis de la Marche et les communes du territoire.

Association du
Pays de la Vallée de l'Agly

Contact CFT : contact@valleedelagly.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales